

— Texte Jébracq-Stéphane, etc..

page 6 : « Mais plus nous serons capables d'affirmer notre présence directe sur le terrain de la lutte de classe, plus nous systématiserons nos activités extra-légales en matière d'anti-militarisme, d'anti-fascisme et de lutte contre les milices patronales, plus nos marges tactiques en matière électorale seront larges ».

page 8 : « Ainsi, en même temps que nous faisons une propagande systématique sur l'autodéfense comme forme d'organisation des masses en lutte... »

« En particulier faire le lien entre les initiatives prises contre les syndicats jaunes (CFT), les activités anti-fascistes (Palais des Sports, etc...) et une reprise plus systématique des activités anti-militaristes (campagne Massu, etc...) »

Le premier moment d'étonnement passé (une dizaine de lignes sur le problème de l'armée sur 50 pages consacrées à la construction de l'organisation révolutionnaire et au problème du pouvoir !), il convient de regarder d'un peu plus près ce qui est écrit. Et d'en tirer trois remarques :

a) il y a (en si peu de lignes !) ASSIMILATION entre plusieurs questions qui ne relèvent pas forcément du même domaine : « autodéfense ouvrière, Massu, police, contingent, CFT » dans le texte du BP, « activités extra-légales, anti-fascisme, anti-militarisme, autodéfense, CFT, Massu » dans le texte Stéphane-Jébracq, etc...

b) il y a également DEFORMATION manifeste de la réalité dans un sens rassurant pour l'organisation. Le texte du BP présente le seul problème d'une campagne pour l'autodéfense ouvrière comme un problème d'investissement dans l'agitation quotidienne. Sans dire que les articles de Rouge et la brochure, dont il affirme ne pas pouvoir se contenter, ne sont que de pâles généralités pour les premiers, un vœu pieux pour la seconde. Sans dire non plus qu'une organisation ne peut pas, comme ça, naturellement, investir dans son agitation quotidienne légale des thèmes à la limite extérieure de la légalité, sans y avoir été préparée par une direction responsable (1). Le texte Stéphane-Jébracq, quant à lui, se paye d'un mot magique : « nous systématiserons nos activités extra-légales en matière d'anti-militarisme », « nous faisons une propagande systématique sur l'autodéfense... », « une reprise plus systématique des activités anti-militaristes... ».

(Systématiser : ériger en système, Système : assemblage de principes formant un corps de doctrine - Larousse). Systématiser des activités, une propagande, implique qu'elles existent déjà. Il est regrettable qu'un texte qui se veut mettre en garde et soulever des questions brûlantes sur la prise du pouvoir se contente, dans le domaine militaire, d'appréciations théoriques sans lien véritable avec la réalité de notre intervention.

c) mais le plus grave, ce n'est pas l'assimilation ou la déformation, c'est une présentation UTILITARISTE-LEGALISTE des activités anti-militaristes. Dans le texte du BP, les événements politiques du type Massu-Police-Contingent sont présentés uniquement comme base pour une campagne nationale pour l'autodéfense ouvrière,

(1) Pour bien insister sur le fait qu'une affirmation erronée fausse une démonstration dont la conclusion était correcte : le texte du BP explique plus loin comment on peut délimiter, lancer, rythmer une campagne. Ce qui est intéressant. Mais il illustre son propos de la plus bizarre façon : « Par exemple, la campagne ORTF-Hachette prise en charge nationalement trouve un relais naturel dans les cellules enseignantes, ORTF, Livres ». Ce qui est FAUX : il n'y a eu ni prise en charge nationale, ni relais naturel, ni le moindre enseignant impliqué dans la campagne ORTF-Hachette. Est-il éducatif pour l'organisation de lui raconter de telles vanes ?

campagne qui ne reçoit elle-même aucune justification, si ce n'est — par la bande — qu'elle permettra de « mettre en difficulté les réformistes sur l'unité contre les bandes armées du capital ». N'est-ce pas pousser un peu loin le légalisme ? Mais le texte Stéphane-Jébracq, etc..., qui se veut poser les problèmes extra-légaux, ne fait guère mieux : la systématisation (sic) de nos activités anti-militaristes, qui nous rend « capables d'affirmer notre présence directe sur le terrain de la lutte de classe », nous donnera... des marges tactiques plus larges en matière électorale !

Les deux textes disent en fait la même chose. Et il ne sert à rien au texte Jébracq-Stéphane d'affirmer sa crainte de l'Etat bourgeois centralisé, sa confiance dans les capacités militaires de la paysannerie ou des couches moyennes urbaines et sa connaissance de la VIIIème Armée de marche, s'il ne dit rien comme le texte du BP sur le travail de l'organisation révolutionnaire en direction des forces armées, son impact (autre qu'électoral, quand même) et le caractère décisif qu'il revêtira le jour où l'Histoire fera plus que nous mordre la nuque.

d) les conclusions à tirer des observations précédentes ne sont guère réjouissantes. L'assimilation de toute une série d'activités à un même fond commun indifférencié (par morceaux de phrases prétendant régler la question) est signe qu'on ne les prend pas au sérieux face au travail d'implantation dans les entreprises (ce qui est une façon inquiétante de répondre à une des questions clé du débat : pendant combien de temps encore serons-nous autorisés à mener ce travail ?). Les déformations manifestes de la réalité, les généralités, les satisfecit accordés sur des campagnes qui n'ont pas eu lieu ou n'ont pas marché, indiquent clairement les intentions : continuer du même pas, sans chercher à savoir si les lignes sont justes, si les erreurs sont évitables, si les directions sont cohérentes. Et le légalisme des passages cités confirme l'impression : dans les deux textes (2), les activités anti-militaristes (pour nous en tenir à celles-là) sont citées liées à l'union de la gauche et aux législatives de 73, comme des gadgets nous permettant de mener campagne sans être taxés d'électoralisme. Ce qui explique qu'on puisse les enfermer tous dans le même sac à malices pour les ressortir à la demande sous forme de campagne nationale ou de systématisation... Faux procès ? Nous savons bien qu'aucun des signataires des deux textes n'assimile réellement le travail anti-militariste à de simples gadgets électoraux. Soit. Mais cela n'a pas été écrit sous cette forme par hasard, et on ne peut parler de simple négligence dans les textes qui doivent préparer le IIIème Congrès et sur un sujet pareil.

La question est grave. En faire un bilan provisoire nécessite en premier lieu un bilan réaliste de ce que fut l'intervention anti-militariste jusqu'à ce jour.

II — UNE REALITE QUI NE TROMPE PAS

Que sont donc ces événements politiques que nous devons reprendre ? Ces activités que nous devons systématiser ? Nous laissons de côté les activités anti-fascistes ou anti-CFT et les formes d'action violentes dont parle le texte Stéphane-Jébracq, non par mépris pour les gadgets, mais parce que, si elles relèvent de formes embryonnaires de lutte pour le pouvoir, elles n'impliquent de toute façon pas la même problématique que le travail anti-militariste lui-même.

(2) Le texte du BP ne parle pas, dans nos problèmes d'intervention, de la lutte contre l'Etat fort et les tendances d'extrême-droite au sein du gouvernement. Il en parle seulement dans la partie sur la situation politique... pour reprocher au PC de ne pas la mener, ni la prévoir !